



BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO

Sommaire

L'essentiel
Les actualités

La météo
Phénologie / Etat du vignoble
Les maladies
Les ravageurs

Focus sur une plante bio-indicatrice
A lire / à voir

Dicton de la semaine (14 juillet) : Pluie du matin, en juillet est bonne au vin...

L'essentiel :

Actualités	Formation vinification douce Programme « Plantons des haies »
Météo	Nombreux passages pluvieux depuis hier peut-être une accalmie en fin de semaine
Mildiou	Sortie de symptômes sur feuilles, augmentation des symptômes sur grappes, la protection doit être en place.
Black-Rot / Oïdium	La protection doit encore être maintenue, sortie de quelques symptômes sur grappes de Black-Rot.
Vers de grappe	1ère ponte observée mais activité très faible des papillons
BSV Vigne Nord Aquitaine	N° 14 du 6 juillet 2020 Vous pouvez le retrouver sur le site : http://bsv.na.chambagri.fr





Actualités :

Formation vinification :

Vous êtes **vinificateur** et/ou vous souhaitez acquérir des compétences en vinification selon le **cahier des charges BIO** ?
Alors venez à la journée de formation :

"Vinification douce et sans intrants"

Mercredi 28 juillet de 09h à 17h au Château Clos Systey (3 Fougeyrat 33330 Saint-Emilion)

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Thierry TRICOT - 06 11 61 98 42 - t.tricot@bionouvelleaquitaine.com

Voici le lien vers le Bulletin d'inscription : <https://www.bionouvelleaquitaine.com/formations/vinification-douce-et-sans-intrants/>

Programme « Plantons des haies » :

Vous êtes **agriculteur** et vous souhaitez favoriser la **biodiversité** au sein de votre ferme en implantant des arbres et des haies ? Participez au programme "Plantons des haies", organisé par Bio Nouvelle Aquitaine et financé par la région Nouvelle Aquitaine. En participant à ce programme vous serez accompagné techniquement et financièrement dans la mise en œuvre de votre projet agroforestier.

Les prochaines réunions "Information" auront lieu, de 14h à 17h, les :

Vendredi 30 juillet ([inscription ici](#))

Vendredi 27 août ([inscription ici](#))

La deuxième journée "Approfondissement" aura lieu, de 10h à 17h, le :

Lundi 11 octobre ([inscription ici](#))

Au Domaine Emile Grelier (2 bis Piconnat, 33620 Lapouyade)

Vous ne souhaitez pas suivre les réunions d'information et d'approfondissement car vous êtes déjà assez informé sur le sujet de l'agroforesterie ? Demandez dès à présent une **visite diagnostic** avec accompagnement et suivi de la mise en place de votre projet, en vous inscrivant [ICI](#)

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Thierry TRICOT - 06 11 61 98 42 - t.tricot@bionouvelleaquitaine.com



Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques. Sylvain Fries, conseiller technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peut vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine bio. Contactez le technicien pour exposer votre demande et pour définir ensemble le type d'accompagnement qui vous conviendra le mieux.

→ **une visite technique gratuite est proposée aux adhérents d'Agrobio Gironde**

Renseignements : Sylvain Fries : s.fries33@bionouvelleaquitaine.com Tél. 06 38 35 33 17



La météo

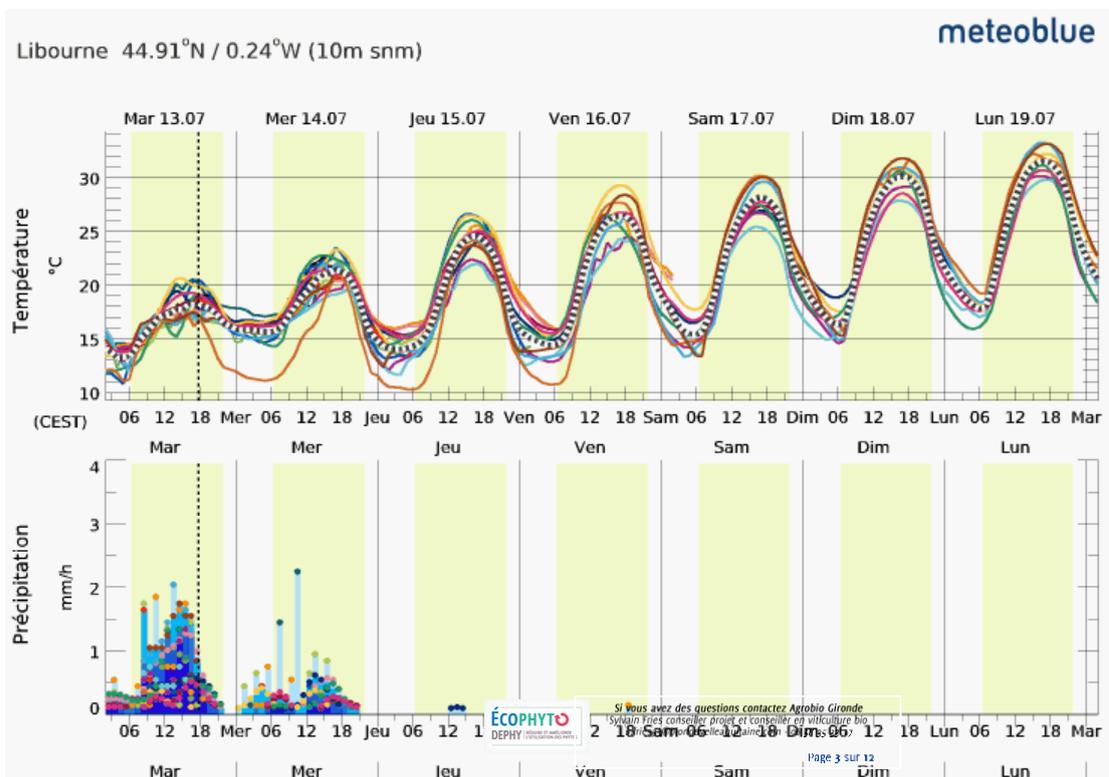
Bilan des 7 derniers jours

Date	Capien		Pomerol		St Emilion Village		Néac		St André du Bois		Vignonet	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 6 juillet	19,2	0	20,02	0,2	20,09	0	19,33	0,6	19,54	0	20,19	0
mercredi 7 juillet	16,6	4,5	16,98	14,6	17,14	14	16,67	10,8	16,45	14	17,06	5,8
jeudi 8 juillet	17	0,3	17,59	0,2	17,6	2,6	17,67	0,2	17,19	0,4	17,56	0
vendredi 9 juillet	18,4	0,1	17,9	0	18,22	0	18,42	0	17,9	0	17,91	0
samedi 10 juillet	18,8	0	18,24	0	19,1	0	17,81	0	18,86	0	17,82	0
dimanche 11 juillet	20,8	0	20,35	0	20,49	0	20,92	0	19,91	0	20,03	0
lundi 12 juillet	17	7	17,93	8	18,13	10,4	17,02	15,2	17,61	2,8	17,97	6,2
Cumul de pluie des 7 derniers jours		11,9		23		27		26,8		17,2		12

Pour changer, les 7 derniers jours ont encore été arrosés, et sur ce tableau n'apparait pas la journée d'aujourd'hui, également bien arrosée. Un cumul de pluies qui grimpe encore en cette première partie de mois et des températures en yo-yo, un jour chaud et le lendemain bien frais : pas du tout un temps de saison.

Prévisions météo pour les 7 prochains jours

Temps perturbé, pluvieux et frais jusqu'à demain, et les prévisions nous promettent le retour du soleil et de la chaleur en fin de semaine...





Calendrier Lunaire

	Mercredi 14 juillet	Jeudi 15 juillet	Vendredi 16 juillet	Samedi 17 juillet	Dimanche 18 juillet	Lundi 19 juillet	Mardi 20 juillet
Phase de lune	 Lune descendante	 Lune descendante	 Lune descendante	 Dernier quartier	 Lune descendante	 Lune descendante	NŒUD LUNAIREDESCEN DANT Lune descendante
Influence	 Fruit	 Fruit/Racine	 Racine	 Racine	 Racine/Fleur	 Fleur	 Fleur/Feuille

Nœud descendant : La lune est de mauvaise influence. Les expériences démontrent qu'il y a perturbation lors des Nœuds. Ce sont des moments plus ou moins négatifs pour travailler le sol, semer, récolter etc...

La lune descendante : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associés à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

Mauvaises périodes : ellipses, nœuds lunaires. Période de mauvaises influences. Il faudra éviter de tailler, mettre en bouteille pendant ces périodes.

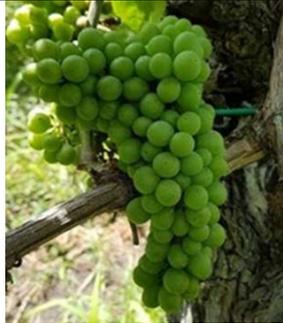
Phénologie

Le stade fermeture de la grappe est généralisé sur l'ensemble des terroirs et des cépages. Les baies ont beaucoup grossi à la suite du cumul important de pluies, ce qui limite l'impression de coulure sur de nombreuses parcelles.

La pâleur des jeunes feuilles s'estompe, à part sur terroirs très humides, non ressuyés ou compactés, dans ces situations le feuillage rougit toujours et les jeunes feuilles restent « blafardes ».

La pousse est de nouveau active à la faveur de la remontée des températures du week-end dernier.



		
Stade K31 Baies à taille de Pois	Stade K 32 Avant fermeture	Stade L 33 Fermeture de la grappe
Blancs		
Merlot noir		
Cabernet Franc		
Cabernet sauvignon		

Apparition de carences potassique et magnésienne sur le feuillage, liés aux conditions météorologiques et / ou au par une mauvaise assimilation au niveau du système racinaire : « carence climatique ».



Carence en potasse, feuille involutée, aspect brillant, décoloration du bord du limbe, en partant du haut du rameau.



Carence en Magnésie, décoloration rouge internervaire, en partant du bas du rameau.

Sur cépages sensibles, Cabernet Sauvignon, Cabernet Franc, Sauvignon de plus en plus de pieds sont atteints de symptômes d'ESCA/BDA mais aussi d'eutypiose.



Pour rappel, vu la situation pluvieuse actuelle : les relevages, rognages et épamprages deviennent indispensables pour le passage des pulvérisateurs, du matériel d'entretien du sol, permettant de supprimer les organes jeunes et éviter les sources d'inoculum de maladies.

Epamprage Pieds : cette opération prophylactique doit être impérativement renouvelée, de nombreux pampres et repousse de porte greffe présentent des longueurs importantes, rejoignant le feuillage principal et sont souvent source d'inoculum de maladies, porteurs de larves de cicadelles de la flavescence dorée et de mildiou sporulant.

Seconds Levages, relevages : les seconds levages sont indispensables. La pousse des rameaux et entre-cœurs, la pluie et le vent ont bouleversé le palissage.

Ecimage, rognage : ils sont en cours de réalisation, de nombreuses jeunes feuilles saines ou touchées par le mildiou sont présentes et peuvent facilement être supprimées pour s'affranchir de contamination sur le haut du feuillage et sur les entre-cœurs.

Effeuillages : Ils sont fortement d'actualité, ils permettent une meilleure ventilation des grappes, une accessibilité des produits de protection surtout sur vignes vigoureuses aux feuillages denses !

Sur parcelles touchées par les maladies, il faut le privilégier. L'effeuillage peut être aussi utilisé en prévision d'une protection prophylactique contre le botrytis sur parcelle chargée et/ou sensible.

Il faut laisser les feuilles « casquettes » sur les parcelles effeuillées côté levant.

Attention à ne pas intervenir pendant les journées les plus chaudes (prévues la semaine prochaine) et à bien régler la machine pour éviter des blessures.

Entretien du sol : les travaux sous le rang (disques émotteurs, lames) reprendront dès la fin de semaine.

Les maladies

Bonnes pratiques de pulvérisation

Réglage du pulvérisateur

- ✓ Le bon réglage de votre matériel de pulvérisation est un élément essentiel pour la réussite de la campagne viticole, cf La Feuille et l'Info n°2 du 4 mars 2021.



- ✓ **Contrôle obligatoire du pulvérisateur** : pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf). [Contrôle pulvérisateur - Crodip](#)

Rappel réglementaire

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.

Utilisations des produits phytosanitaires

- ✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :

SPE8 : « **pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes** ».

- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale** : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
 - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
 - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
 - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent** : il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement vers des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
- ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.
- ✓ Penser à alterner les rangs de passage quand c'est possible, c'est d'autant plus important en vignes larges.

Mildiou

Cette semaine encore nous observons une augmentation en fréquence et en intensité des symptômes de la maladie. Tout d'abord sur feuilles : nous notons de nouvelles taches d'huile sur jeunes feuilles, principalement les feuilles d'entre-cœurs. L'intensité de l'attaque est souvent importante avec plusieurs taches. Le mildiou est très généralement sporulant, sur jeunes taches comme sur les anciennes.

Sur grappes, la fréquence et l'intensité d'attaque augmentent sur la majorité des parcelles qui se sont retrouvées en défaut de protection lors des épisodes orageux de la mi à la fin juin (cumul d'eau important, retard dans les travaux en vert, parcelles à historique fort, parcelles inaccessibles).

Les symptômes visibles actuellement correspondent aux pluies enregistrées du 16 au 29 juin.



Mildiou mosaïque – tache ancienne encore sporulante



Pour rappel : une fois installé dans la grappe, le mildiou est susceptible de coloniser les baies adjacentes, il se diffuse alors par l'intermédiaire des vaisseaux. Il est donc impossible d'enrayer sa progression. Nous pouvons juste protéger les grappes encore intactes. Souvent, le début de la véraison limite l'expansion de la maladie sur les grappes.

Rappel des règles de décision de renouvellement de la protection :

- Cumul de pluie supérieur à 20 mm (lessivage de la protection en place), **la dernière application est déjà ou en cours de lessivage avec les pluies enregistrées depuis hier.**
- et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées ou développement important des inflorescences), **pousse encore importante des rameaux, des entre-cœurs, grossissement des baies.** De nombreux organes néoformés ne sont pas protégés.



- Présence de symptômes sur feuilles et grappes : **augmentation en fréquence et en intensité des symptômes.**
- et pluies annoncées. **Pas de pluies conséquentes pour les prochains.**
- ✓ **Parcelles avec peu de symptômes sur feuilles et/ou grappes** : il faut renouveler la protection dès que le cumul de pluviométrie est supérieur à 20/25 mm, et/ou avec un maximum de 8-10 jours.
- ✓ **Parcelles avec symptômes importants sur feuilles et/ou grappes** : tant qu'il y a de l'humidité matinale et avec du mildiou sporulant, renouvelez impérativement la protection si elle a été lessivée par un cumul de pluviométrie supérieur à 20/25 mm ou en cas de développement de nombreuses jeunes feuilles sensibles ne pouvant pas être éliminées par rognage et de symptômes sur grappes sous forme rot gris encore sporulant.
- ✓ **Pour rappel** : il est préférable d'attendre que le feuillage soit suffisamment sec avant de commencer le traitement. Il faut entre 1h30 et 2h pour que l'application ait le temps de sécher.

La prophylaxie est actuellement indispensable pour éviter l'installation ou la propagation de l'inoculum : destruction des pampres, relevage, échardage, écimage ou rognage afin de limiter la présence d'organes jeunes sensibles, effeuillage côté soleil levant. Cela permettra également de rendre les grappes plus accessibles au traitement phytosanitaire. Ne négligez pas l'entretien du sol (tonte et nettoyage du cavaillon) pour limiter l'humidité au niveau des grappes.

Dans tous les cas, surveillez l'évolution des prévisions météo, elles changent rapidement.

Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est à **300 g de Cu/ha maximum (dose réellement appliquée à l'hectare).**

Les produits utilisables : liste non exhaustive. Attention à bien respecter le nombre maximum d'applications de chaque spécialité commerciale.

- ✓ **Héliocuvivre** (hydroxyde de cuivre) à 0.75 L/ha, ZNT eau 5m, DSR 0 m, DRE 24h, DAR 21 jours, 5 applications max – A éviter en cas de fortes chaleurs annoncées (plus de 35°C).
- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.83l/ha, DRE 24 h, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha.** ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

L'alternative

- ✓ Prévoir les épamprages du pied et de la tête,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...),
- ✓ Levages soignés.

Oïdium

Le point :

Les conditions climatiques actuelles sont toujours défavorables à ce champignon et les symptômes restent rares au vignoble. La grande majorité des grappes n'est désormais plus sensible.

Le Conseil :

La protection spécifique contre l'oïdium n'est plus nécessaire sur de nombreuses parcelles (stade pleine fermeture de la



grappe atteinte et absence de symptômes) mais la lutte anti-black-rot justifie l'emploi du soufre en renouvellement de la protection.

L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- Réalisation des travaux en vert : épamprage de la tête, premier levage.
- Entretien du sol (élimination de l'herbe générant de l'humidité)

Black-Rot

Le conseil

Il y a très peu de nouveaux symptômes, sur feuilles comme sur grappes. On observe plutôt une évolution sur les grappes déjà atteintes. Il faut cependant rester vigilant, notamment aux contaminations de proche en proche, les baies vont rester sensibles jusqu'à pleine véraison.



L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

Le conseil oïdium/black-rot

Exemple de produits utilisables (liste non exhaustive) :

- ✓ **MicrothiolSpecialDisperss, ou Amode, ou Thiovit Jet microbilles, ou Aзуpec** (soufre mouillable, ZNT eau = 5m- DRE 12h – DSR 0 m, DAR : de 3 à 21 jours selon les spécialités commerciales) pour une dose de 5 à 7 kg/ha. Nombre maximum d'applications 8 par AMM.

Botrytis

On observe la présence régulière de ce champignon au vignoble, il se développe sur les débris végétaux, parfois suite aux chocs mécaniques (rognage trop serré, passage des roues). La prophylaxie doit être mise en place afin de limiter son installation.



L'alternative

- ✓ Les épamprages de la tête et du pied,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ **Levages soignés** pour limiter les entassements de végétation.
- ✓ **Effeuilages** côté soleil levant en gardant une feuille « casquette »

Les Ravageurs

Vers de grappe

Toujours aucune prise de papillons, une seule ponte observée à ce jour sur Moulon, et pas de perforations. Les conditions climatiques actuelles sont particulièrement défavorables à ces papillons nocturnes (pluie, vent).

Peu de parcelles nécessitent un traitement insecticide préventif de la 2^{ème} génération, n'hésitez pas à nous contacter pour ajuster votre stratégie.



L'alternative

Pour la prochaine campagne viticole 2022, il est possible de mettre en place un dispositif de lutte contre la cochyliis et l'eudémis par confusion sexuelle.

La mise en œuvre de cette méthode doit être réfléchi au cours de **l'hiver prochain** pour une mise en place en mars-avril 2022.



Cicadelles vertes

Nous observons de plus en plus de jeunes larves.

Rappel : en été le seuil de nuisibilité est de 50 larves pour 100 feuilles.

Méthode alternative : afin de limiter les populations de ce ravageur, et notamment quand vous avez eu une pression importante l'année dernière, vous pouvez utiliser le kaolin calciné afin de maintenir les populations à un niveau faible (en dessous de 10% de larves). Le kaolin est à appliquer avec le traitement de couverture habituel.

Produit utilisable : Sokalciarbo/Baikal (kaolin calciné, ZNT eau = 5m- DRE 12h – DSR 0 m, DAR : 15 jours) 4 applications max, début utilisation fin floraison, fin utilisation véraison. Intervalle de 7 jours entre chaque application. Dose maximale autorisée 20 kg/ha.

Vous pouvez démarrer cette protection **dès la fin de la floraison (produit avec la mention SPE8)**, avec une dose de 2 à 5 kg/ha en pleine végétation. Ces applications sont à renouveler tant que les populations se situent au-dessus de 10%, et jusqu'à ce que la vigne présente un feuillage bien blanchi (le but étant de perturber la période de ponte de l'adulte cicadelle verte).

Quelques recommandations pour l'usage du kaolin (limitation des risques de colmatage, préservation des buses et pompes de l'effet abrasif lié à l'usage du kaolin) :

- utiliser un pastillage adapté : préférer des pastilles à 10/10ième avec une pression de 1 bar (plutôt que des pastilles à 8/10ième avec une pression de 3 bars),
- « diluer » préalablement le kaolin dans une baste ou dans un grand contenant, puis incorporer dans la cuve du pulvé (quand celle-ci est quasiment pleine d'eau) en maintenant une agitation constante,
- conserver l'agitation en marche tant que la cuve n'est pas vide !

Focus sur une plante bio-indicatrice : *Galium aparine*



Le gaillet grateron est une plante annuelle herbacée de la famille des Rubiacées. Bien connue des enfants, elle possède une tige carrée, très rude qui peut s'accrocher aux mains et aux vêtements. Plante au port couchée, elle se redresse lors de la floraison et a tendance à grimper dans les autres végétaux. Elle peut mesurer jusqu' à 1,5m. Résistante aux herbicides, elle peut poser des problèmes dans toutes les cultures, notamment dans les céréales en conversion bio.

Comestible, les jeunes pousses peuvent condimenter les salades composées et ses graines torrifiées sont un très bon succédané de café. En médecine, la plante est utilisée pour les mêmes qualités qu'elle démontre dans le sol : l'élimination de l'azote : excès d'urée dans les reins, albumine, calculs rénaux.

Sa présence envahissante dans les parcelles peut traduire un excès d'azote d'origine minérale (nitrate d'ammonium) ou des excès de matière organique animale et végétale.



Fiches techniques :

Voici des fiches techniques mises en ligne par Bio Nouvelle-Aquitaine qui peuvent répondre à certaines de vos interrogations. [ICI](#)

Contacts :

Vous souhaitez être accompagné pour les vinifications en bio ou pour la commercialisation de vos vins ?

Contactez les Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine

Site Web : <https://www.vigneronsbionouvelleaquitaine.fr/>

Téléphone : 05 57 51 39 60



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



CE PROJET EST COFINANCÉ
PAR L'UNION EUROPÉENNE
L'EUROPE S'ENGAGE
EN NOUVELLE-AQUITAINE
AVEC LE FEADER



• AGROBIO GIRONDE •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



ECOPHYTO
IIEPHY RENDRE ET AMÉLIORER
L'ÉVALUATION DES PAYSIS

Si vous avez des questions contactez Agrobio Gironde
Sylvain Fries conseiller projet et conseiller en viticulture bio
s.fries33@bionouvelleaquitaine.com - 06 38 35 33 17